

LE PROJET DE RÉFORME DES SÛRETÉS COMMENTÉ PAR SES RÉDACTEURS

MARDI 23 JANVIER 2018

Direction scientifique

Lionel ANDREU

Professeur à l'Université de Poitiers

Marianne FAURE-ABBAD

Professeur à l'Université de Poitiers

Pascal RUBELLIN

Maître de conférences à l'Université
de Poitiers



Présentation des textes :

Philippe DUPICHOT, Professeur à l'Université Paris I ; Philippe SIMLER, Professeur émérite de l'Université de Strasbourg ; Michel GRIMALDI, Professeur à l'Université Paris II ; Maxime JULIENNE, Professeur à l'Université d'Angers ; Pierre CROCQ, Professeur à l'Université Paris II

Discussion des textes :

Jean-Jacques ANSAULT, Professeur à l'Université de Rouen ; Manuella BOURASSIN, Professeur à l'Université Paris X ; Lionel ANDREU, Professeur à l'Université de Poitiers ; Christophe JUILLET, Professeur à l'Université Paris Descartes

13h30 : Les principes directeurs (Philippe DUPICHOT) - **13h50** : Discussion

14h10 : Le cautionnement (Philippe SIMLER) - **14h50** : Discussion

15h20 : Pause

15h40 : Les sûretés immobilières (Michel GRIMALDI) - **16h00** : Discussion

16h20 : Les sûretés sur créances (Maxime JULIENNE) - **16h40** : Discussion

17h00 : Les sûretés sur meubles corporels (Pierre CROCQ) - **17h20** : Discussion

17h40 : Fin de la manifestation / Cocktail

Faculté de Droit et des Sciences sociales de Poitiers

43 place Charles de Gaulle

Amphithéâtre Hardoin

Renseignements et inscriptions : sandrine.leclercq@univ-poitiers.fr

Gratuit pour les étudiants et les enseignants-chercheurs

Professionnels avec attestation de présence : 40 euros

Autres inscrits ; professionnels sans attestation de présence : 20 euros